

Comment obtenir une carte de transport ?

Plusieurs possibilités pour adresser votre demande

- Remplissez votre demande sur trans-landes.fr
- Ou **déposez votre demande aux guichets des agences de vente** de la gare routière de Dax et de l'agence RRTL de Mont-de-Marsan muni du formulaire joint au verso.
- Ou adressez ce formulaire prédécoupé et les pièces justificatives **par courrier**.
- Après réception de votre carte, qui sera envoyée directement par courrier à votre domicile, vous pourrez acheter vos titres de transport sur la boutique en ligne.

Formulaire à retourner ou à remettre dans les agences de vente de Mont de Marsan ou Dax :

Régie régionale des Transports Landais / Trans-Landes
→ 11, avenue de la Gare, 40100 DAX ou
→ 99 rue Pierre Benoît, BP 194, 40000 MONT-DE-MARSAN

Où acheter votre titre de transport ?



Auprès des conducteurs à bord des cars

Achat tickets unitaires (1 voyage tout public, solidaire, groupe + 10 personnes, ticket Aller - Retour journée) et gros animal.



Sur la boutique en ligne et en agences de vente

Rechargement sur la carte Passerelle de l'ensemble des titres, hors tickets 1 voyage solidaire, groupe + 10 personnes, ticket Aller - Retour journée et gros animal.

→ trans-landes.fr

→ **Agence Trans-Landes**

Gare routière - 1, avenue de la Gare, 40100 DAX

→ **Régie régionale des Transports Landais**

99, rue Pierre Benoît, BP 194, 40000 MONT-DE-MARSAN

→ **Office de tourisme des Grands Lacs**

55, place Georges Dufau, 40600 BISCARROSSE



Dans les points de vente du réseau

Achat de la carte 10 voyages tout public (hors jeunes).
Liste exhaustive des points de vente sur www.rdtl.fr ou www.trans-landes.fr



Bon à savoir

Participation employeur

Depuis le 1^{er} janvier 2009, les employeurs doivent prendre en charge 50 % du coût des abonnements de transport public de leurs salariés. Pour un actif abonné au mois, le trajet unitaire revient à moins de 0,50 € ! Renseignez-vous !

Bon plan pour les jeunes

Munis de leur carte d'abonnement aux transports scolaires régionaux, les jeunes pourront voyager gratuitement sur l'ensemble des lignes régionales hors temps scolaire : mercredi après 14h, samedi, dimanche et vacances scolaires (sauf estivales).

La Région Nouvelle-Aquitaine finance 90 % de votre voyage



Respectez les règles d'usage



• Pour demander l'arrêt du car, merci de bien vouloir faire **signe au conducteur**.



• Préparez l'**appoint** lors de l'achat du ticket à bord (billet de 20 € maximum autorisés).



• A chaque montée à bord, même en correspondance, pensez à **valider votre titre** de transport.



• Vous êtes tenus d'**attacher votre ceinture** dans les autocars.



ÉCO-RESPONSABLE



ÉCONOMIQUE

TRANSPORT EN CAR



TARIFS, ABONNEMENTS



Respectez les règles d'usage

LANDES • JANVIER 2020

transports.nouvelle-aquitaine.fr



RÉGION Nouvelle-Aquitaine

La Région vous transporte

Formulaire de demande de carte



La carte Passerelle

Passerelle est une carte nominative et gratuite (duplicata facturé 10 €), rechargeable sur www.trans-landes.fr

Les titres rechargeables

- Ticket unitaire tout public (hors solidaire, groupe, aller / retour)
- Carte 10 voyages
- Abonnement hebdo, mensuel et annuel

À compléter et à retourner à :

Régie régionale des Transports Landais / Trans-Landes
 → 11, avenue de la Gare, 40100 DAX ou
 → 99 rue Pierre Benoît, BP 194, 40000 MONT-DE-MARSAN

M^{me} M.

Nom*

Prénom*

Date de naissance*

Adresse*

Code postal* Ville*

Téléphone

Email

Les renseignements avec une * sont indispensables à la création de votre carte nominative PASSERELLE.

Pièces justificatives obligatoires

- Photocopie recto/verso de votre pièce d'identité
- Photo d'identité récente (qui sera imprimée en agence sur votre carte de transport)

Avec le RGPD, la Région protège vos données ! Nous collectons vos données personnelles pour permettre votre abonnement aux cars régionaux. Ces données seront transmises à nos transporteurs qui sont chargés d'instruire les demandes. Vous pouvez exercer vos droits (vérifier vos données, les faire rectifier, éventuelle suppression...) en contactant la Déléguee à la Protection des Données de la Région à l'adresse dpo@nouvelle-aquitaine.fr ou par courrier postal. Pour plus d'informations sur la protection des données : <https://www.nouvelle-aquitaine.fr/politique-confidentialite.html>

Les tarifs

Tarifs applicables au 1^{er} janvier 2020.

Vous voyagez occasionnellement

Tarifs applicables quelle que soit la distance parcourue et en correspondance directe avec une autre ligne routière. Voir modalités tarifaires sur transports.nouvelle-aquitaine.fr

| | | |
|----------------------|--|--------|
| TOUT PUBLIC | TICKET UNITAIRE 1 VOYAGE Validité 2h | 2 € |
| | TICKET ALLER-RETOUR Validité 1 journée | 3,60 € |
| | CARTE 10 VOYAGES | 16 € |
| | TICKET GROUPE + 10 PERSONNES Tarif par personne | 1,40 € |
| JEUNES -de 28 ans | CARTE 10 VOYAGES - 28 ANS | 8 € |
| TARIF SOLIDAIRE | TICKET UNITAIRE SOLIDAIRE ⁽¹⁾ Validité 2h, sous conditions de ressources | 0,40€ |

⁽¹⁾ Sur présentation de la carte Solidaire au conducteur.



Tarif SOLIDAIRE

un vrai coup de pouce pour vos déplacements

- 0,40 €/voyage
- La Carte Solidaire permet de voyager à bord des trains et cars régionaux de Nouvelle-Aquitaine avec une réduction de 80 % qui s'applique sur le billet au tarif normal.
- La carte est nominative, gratuite et valable un an.
- Faites la demande en ligne sur transports.nouvelle-aquitaine.fr ou téléchargez le formulaire de souscription sur le site. N° Cristal 0 969 36 89 11 (appel non surtaxé).

Vous voyagez régulièrement

| | | |
|---------------------------------|--|---------|
| TOUT PUBLIC | Abonnement HEBDO ⁽¹⁾ | 14,40 € |
| | Abonnement MENSUEL ⁽²⁾ | 40 € |
| | Abonnement ANNUEL ⁽³⁾ | 400 € |
| JEUNES -de 28 ans (-50 %) | Abonnement Jeunes HEBDO ⁽¹⁾ | 7,20 € |
| | Abonnement Jeunes MENSUEL ⁽²⁾ | 20 € |
| | Abonnement Jeunes ANNUEL ⁽³⁾ | 200 € |

⁽¹⁾ Validité 7 jours qui peut débuter n'importe quel jour.

⁽²⁾ Validité 1 mois à partir de la date d'achat.

⁽³⁾ Validité 365 jours qui peut débuter n'importe quel jour. Engagement sur 12 mois. En cas de non-utilisation totale ou partielle, et quel qu'en soit le motif, aucun remboursement même partiel ne pourra être effectué.

| | | |
|--------------------------------|--|---------|
| AUTRES DISPOSITIONS TARIFAIRES | ENFANT DE MOINS DE 4 ANS | GRATUIT |
| | ACCOMPAGNANT PERSONNE À MOBILITÉ RÉDUITE | GRATUIT |
| | GROS ANIMAL ⁽²⁾ | 1 € |

⁽²⁾ Chien qui ne voyage pas dans un panier, sous réserve qu'il soit muselé, tenu en laisse et qu'il n'encombre pas l'allée centrale (hors chien dangereux de catégories 1 et 2).

Modalis, c'est un site et une appli pour trouver le meilleur itinéraire en Nouvelle-Aquitaine

QUELS QUE SOIENT MES MODES DE DÉPLACEMENT

